

# Combrit Sainte-Marine



Kombrid - Sant-Voran



# en bref...

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La commémoration de l'armistice s'est déroulée en présence de représentants d'associations, de la municipalité et des enfants des écoles qui ont lu des lettres de Poilus.

Helga Weiller, de nationalité allemande, a fait lecture d'une lettre d'un soldat allemand écrite le

soir de Noël 1915. Le Wing commander de la Royal Air Force, David Balaam, a ensuite rappelé le rôle des troupes anglaises dans les opérations en France et en Belgique, et déposé une couronne de fleurs sur la tombe des soldats anglais.

## SITE INTERNET

[www.combrit-saintemarine.fr](http://www.combrit-saintemarine.fr)

Le site de la commune est de plus en plus fréquenté. Les actualités municipales et associatives, l'agenda en ligne mis à jour régulièrement, les informations pratiques et la recherche d'informations touristiques (hébergements, restauration, activités sportives...) sont les rubriques les plus consultées. Le site enregistre 280 visites par jour en moyenne et entre 5 500 et 9 000 visites par mois.

2



## TOURISME

Une étude sur les hébergements touristiques, réalisée par cinq étudiants de l'UBO est actuellement en cours dans la commune et s'étendra sur une période de cinq mois. Cette enquête sera effectuée auprès de tous les établissements touristiques. C'est une démarche visant l'optimisation de l'offre à Combrit Sainte-Marine, en partenariat avec l'UBO de Quimper, le maître de conférences Nicolas Bernard, en tutorat avec le président de l'Office de Tourisme, Louis Castric et avec Patrice Rozuel, conseiller municipal, délégué à l'Office de Tourisme. Le résultat de l'enquête sera présenté à la municipalité. L'ensemble (enquête, démarche et analyse) donnera lieu à une soutenance devant un jury à l'UBO.

## REVUE MUNICIPALE

Deux revues intermédiaires de 4 pages, en octobre et avril, apporteront un complément d'informations sur la commune. Par souci d'économie, elles ne seront pas distribuées dans les boîtes à lettres mais disponibles à la mairie, l'office de tourisme, l'agence postale de Sainte-Marine, la médiathèque et dans divers commerces. Les revues de janvier et juillet seront en revanche toujours distribuées.

# état civil

Mai 2010 / Décembre 2010

## NAISSANCES

- Elouann LEES
- Tyfenn CADET
- Cali LE BORGNE
- Margaux BERNARD
- Eliot POUPON
- Liam BONIZEC TARDIVEL
- Zoé ESPERN
- Ilian ABIDOSE
- Rubén LORHO
- Thomas MALLEJAC
- Soig PONT LE PEMP
- Alex RIOU
- Léo BENEAT
- Peter PERRIN
- Lino ROUX
- Eléna ABALAIN
- Zoé QUINIOU
- Léandre BOUDINET

## MARIAGES

- Romain BIDAUX et Anne-Gaëlle DIQUELOU
- Philippe NEVOT et Sandrine LE BERRE
- Frédéric QUÉMÉNEUR et Isabelle CORREC
- Nicolas LEBON et Sandrine UBEDA
- Claude LE BOZEC et Marie-Pierre LE COSSEC
- Rémi OLIVIER et Nancy DURAND
- Yann HÉMIDY et Susanne WINKLER
- Yacine EL ATTAR et Claire LE BELLEC
- Lionel KERVEILLANT et Danièle DIALLO
- Yoann KERLOC'H et Annaïck LOUSSOUARN
- Pierre STEINER et Sabine JACQ
- Jean-Paul MOAL et Nathalie CHAUVIÈRE
- Arnaud GRUNCHEC et Marie-Anne TANNEAU

## DÉCÈS

- Louise HÉE née SERAIS
- Günter DUJKA
- Victoria CUVELLIER née CABARET
- Marie COÏC née CARVAL
- Erwan LE GOFF
- Annick DIQUELOU née LE ROUX
- Jean Michel MONFORT
- Jeanne LE ROY née DOUGUET
- Yves VOLANT
- Henri LE FOLL
- Andrée ETIENNE née BARRA
- Anne LE DORZE née BOLOU
- Liliane LE PAPE née GHEYSENS
- Edmond L'HELGOUARC'H
- Andrée FARGETTE née VUILLOT
- Françoise RIOU née BESCOND
- Jeannine SCHWAB née DARY
- André SALAUN
- Marie HÉLIAS née KERNEIS
- Bernadette CASTRIC née LE PAPE
- Jean Louis GARIN
- Honorine PÉRON née DAOULAS
- Elisabeth LAMAIX née ESTRADÉ



L'année 2010 a vu plusieurs projets municipaux se concrétiser.

Le nouveau terrain de foot n'attend plus que le printemps pour donner aux adhérents du club un outil attendu qui leur permettra de pratiquer leur sport avec encore plus de confiance et d'enthousiasme.

L'extension de la maison de retraite de Kerboc'his touche à sa fin et les nouveaux résidents emménageront dès le début 2011 dans un cadre adapté et agréable.

La première tranche d'aménagement du centre bourg de Sainte-Marine a permis d'effacer les disgracieux poteaux, câbles électriques ou téléphoniques en donnant un coup de jeune à la voirie des rues de l'Odet et de l'Océan en conformité avec les normes concernant les personnes à mobilité réduite.

Sur le port, le terre-plein de la coopérative qui relie les pontons au quai Jacques de Thézac a été réaménagé, des toilettes modernes ont été installées et les travaux d'aménagement d'une cale de carénage propre avec récupération des débris polluants, ont démarré en novembre.

La réhabilitation de la Pointe de Combrit, projet soutenu par le Conseil Régional et le Département, sera terminée pour le début de l'année mais il faudra attendre un bon compactage de la nouvelle aire de stationnement pour l'utiliser. Avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, une souscription publique est d'ores et déjà lancée pour la réhabilitation de la batterie côtière mieux connue des Combritois sous l'appellation de Ti Napoléon.

L'année 2011 devrait voir le démarrage des travaux de construction d'une salle de sports et d'activités sur le stade de Croas Ver. Elle permettra aux Combritois de pratiquer dans la commune leurs activités physiques, sportives

ou socio culturelles. Les joueurs de pétanque retrouveront de nouveaux espaces de jeu grâce à l'aménagement du terrain stabilisé.

Début 2011, les travaux de voirie concerneront essentiellement les rues de Croas Ver, de Poul ar Ven Dero, de Marcel Scullier ainsi que la rue de Ti Scoul jusqu'au lotissement du même nom. Quant à la deuxième tranche d'enfouissement des réseaux de la rue de l'Odet, elle démarrera dès le début de l'année.

Le permis d'aménagement de la zone économique de Kerbenoën étant maintenant délivré, les travaux de voirie sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes devraient débuter avant l'été.

Un diagnostic concernant l'éclairage public avec inventaire complet et cartographie sera réalisé pour déboucher sur un plan pluri-annuel de mise aux normes et amélioration du réseau.

La réalisation du rond-point de Sainte-Marine attendue depuis longtemps devrait démarrer en 2011 sous maîtrise d'ouvrage du Département, la commune prenant à sa charge un tiers du financement auquel s'ajoutera la totalité des dépenses d'éclairage public.

Dès maintenant, les responsables des associations préparent leur programme d'activités 2011 en liaison avec la commune. Tout laisse à croire qu'il sera aussi varié et entraînant que celui de 2010 d'autant plus que 2011 fêtera le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Cercle Kombrid qui sera célébré comme il se doit par un festival de danse et musique bretonnes.

En attendant ces futures réjouissances de l'été, l'équipe municipale et le personnel communal s'associent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2011.

Bloavezh mat !

**Jean-Claude Dupré**

Maire de Combrit Sainte-Marine

## sommaire

2 EN BREF... / ETAT CIVIL

3 ÉDITO / SOMMAIRE

4 LE PORT

5 6 7 TRAVAUX

8 9 CULTURE

10 SOCIAL

11 12 13 VIE MUNICIPALE

14 15 INTERCOMMUNALITÉ

16 ÉCOLES

17 18 19 VIE ASSOCIATIVE

20 HISTOIRES DE LAVOIRS...



# le port

**Le bilan de l'année 2010 est positif, le port a accueilli 2 424 unités contre 2 290 en 2009. Ce sont toujours les anglais qui arrivent en tête des bateaux étrangers, suivis des hollandais et des belges. Durant la saison, le port a aussi reçu la visite de deux unités espagnoles, deux américains, un chilien et un israélien.**

## ■ Passeport escales

Engagé depuis 2009 dans le partenariat "Passeport", le port a enregistré en 2010 presque le double d'escales : 317 en 2009 et 605 en 2010. Ce partenariat compte désormais 41 ports participants, de Granville à Port Médoc. Le principe est simple : chaque bateau peut obtenir auprès de son port d'attache un Passeport donnant droit à 10 nuitées gratuites (5 dans la zone Nord et 5 dans la zone Sud). En échange, il faut déclarer son départ avant midi et informer la capitainerie du nombre de jours d'absence. Elle peut ainsi optimiser la gestion des places disponibles et proposer en retour des nuitées gratuites aux bateaux des ports partenaires.

La gestion des places sera encore facilitée cette année par le passage au Passeport électronique permettant d'obtenir une visualisation en temps réel des places disponibles.

Une carte nominative par bateau sera proposée à tous les titulaires de contrats annuels et saisonniers.

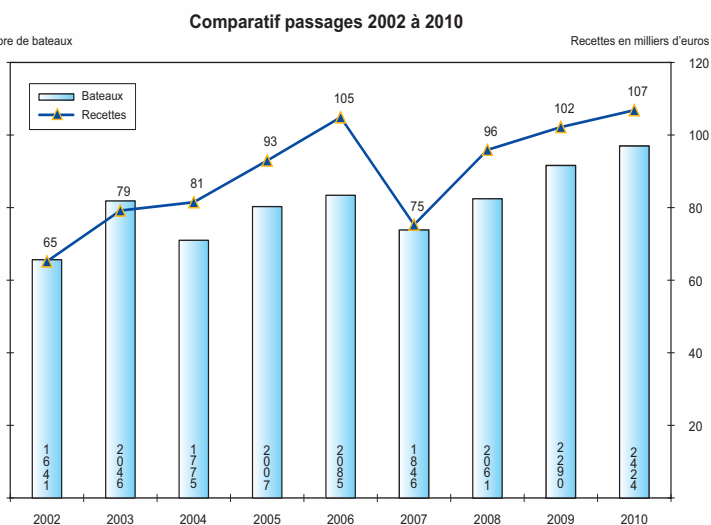
4

## ■ Ports propres

Afin d'obtenir ce label, un dossier doit être déposé cette année. Un bureau d'études sera chargé d'établir un diagnostic de la situation environnementale portant sur le traitement des déchets, l'assainissement, les économies d'eau et d'électricité et les énergies renouvelables. Un programme d'actions sera mis en place en fonction des résultats de l'étude. Les travaux d'amélioration bénéficieront ainsi de subventions.

Fête de la Godille, juillet 2010

Fête de la Misaine, juin 2010



## ■ L'aménagement de la cale de carénage est en cours...

...La fin des travaux est prévue au mois de mars.



Une pause sur la terre-plein réaménagé

# travaux

## La Pointe de Combrit

### ■ Un balcon sur l'océan

Les travaux de réhabilitation de la Pointe de Combrit devraient être terminés pour le début d'année 2011. La nouvelle aire de stationnement ne sera toutefois ouverte qu'au début du printemps afin de laisser le sol se compacter.

Les promeneurs emprunteront l'un des sentiers aménagés entre lande et océan jusqu'à la batterie côtière et découvriront là un site naturel et un point de vue exceptionnels face aux îles Glénan et à l'embouchure de l'Odet.

Un nouveau mobilier en bois comprendra des bancs, des tables à pique-nique, des corbeilles, des poteaux de signalétique et des barrières. Un bloc sanitaire sera également installé au fond du parking.

L'accès au fort sera amélioré et le cheminement éclairé à l'intention des visiteurs des expos.



L'abri garde-côte, mieux connu à Combrit sous l'appellation familière de "Ti Napoléon" sera réhabilité courant 2011 et retrouvera son aspect d'origine, celui du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il faisait partie d'une suite de postes de guet armés de quelques canons qui jalonnaient la côte. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il possédait trois canons manœuvrés par sept hommes et un caporal. L'entrée de l'abri se faisait alors par une porte ouverte à l'est. Un âtre et un conduit de cheminée se trouvaient en face sur le pignon ouest. Celui-ci a été ouvert bien plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle, afin d'agrandir le bâtiment qui devint un abri douanier et la cheminée fut donc déplacée.

La toiture de cet abri faite de larges dalles de granit, formant ressauts, est tout à fait remarquable et nécessitera une remise en état de même que les murs de pierre et les petites ouvertures nord et sud.

La restauration de ce bâtiment s'inscrit dans le projet global de réhabilitation du site et à ce titre bénéficie des subventions de la Région Bretagne et du Département.

Sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, une souscription publique viendra compléter le financement nécessaire à cette opération.

En effet, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique est habilitée à recevoir les dons des personnes physiques ou morales qui souhaitent apporter leur soutien à la sauvegarde et à la mise en valeur de notre patrimoine.

5



Signature de la convention pour la souscription entre la municipalité, la Fondation du Patrimoine et l'association Mein ha Douar.

Les particuliers et les entreprises qui souhaitent nous aider peuvent le faire en retirant en mairie, à l'Office du tourisme ou au bureau de poste de Sainte-Marine, les documents qui permettent d'obtenir une réduction d'impôt.

# travaux

## TERRAIN DE FOOT

L'aménagement est terminé. La réception des travaux a eu lieu le 30 novembre 2010.

Des petits correctifs seront effectués : planéité et réensemencement partiel de la pelouse, fixation des abris des joueurs et arbitres, sécurisation du système électrique d'arrosage, consolidation des sorties de drains et rectification de la hauteur de l'aire de circulation autour du terrain pour que le bas du grillage sous la lice soit à 4 cm au dessus du sol. L'utilisation du terrain peut être envisagée fin mai 2011.

Une plantation d'arbustes de différentes essences est prévue le long de la départementale et de châtaigniers greffés à l'est du terrain. Les jeunes de l'école de foot



ont été sollicités pour réaliser ce travail en collaboration avec Jean-Yves L'Helgouarc'h, responsable communal des espaces verts.

## VOIRIE ET ROND-POINT

Les chaussées ont été rénovées rue de Bonèze, route de la Gare en ajoutant un ralentisseur, route de Kerdréanton-Légivit en créant un busage en traversée de route pour l'évacuation des eaux pluviales et route de la Clarté près de Ménez-Noaz.

Début 2011, les rues de Croas Ver et Poul ar Ven Dero seront refaites : création de trottoirs, d'un nouvel arrêt de car, de places de parking et réfection de la chaussée. Une réunion de concertation a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre avec les riverains de ces rues.

Une consultation de maîtrise d'œuvre est en cours pour poursuivre la réalisation de trottoirs rue Marcel Scullier et la sécurisation de la sortie des rues de Bonèze et Ty Scoul.

L'impasse de San Tual sera élargie dans sa partie la plus étroite pour le passage du réseau d'assainissement des eaux usées et la chaussée sera bitumée.

La place des Cormorans, à Penmorvan, va être réaménagée pour faciliter l'accès à trois logements locatifs en construction.

Le Conseil Général, maître d'œuvre et financeur, pour deux tiers, de l'aménagement du rond-point de l'entrée de Sainte-Marine, a précisé que les travaux pourraient débuter au premier trimestre 2011. Ce rond-point améliorera la sécurité à la sortie de l'agglomération, surtout en période estivale.

6

## LOGEMENTS LOCATIFS

Onze constructions sortent de terre à Pen Morvan, réalisées par les HLM "Les Foyers", déjà propriétaires de vingt logements sur ce site. Ce sont donc 31 familles qui bénéficieront de ces locations. La livraison est prévue fin 2011.



## RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLU

### ■ Extension de la zone Ui du Lannou sur la base d'un projet à vocation commerciale

Dans le cadre réglementaire de la révision simplifiée du PLU, une réunion publique de concertation s'est tenue le 26 novembre dernier en mairie. La population, les associations présentes, les élus ont échangé sur ce projet qui prévoit la réalisation d'un ensemble de six commerces.

Cette procédure se poursuivra par une réunion avec les personnes publiques associées (communes voisines, administrations, etc...) suivie d'une enquête publique.

Cette révision simplifiée sera effective après validation par le conseil municipal et les services de l'Etat.

## SALLE DE SPORTS

Les plans de la future salle de sports et d'activités ont fait l'objet d'une présentation en mairie par Jacky Grimault, architecte maître d'œuvre.

La salle de sports permettra les compétitions de basket, volley, handball et de badminton au niveau départemental et régional.

La salle d'activités sera divisible en 2/3-1/3 par une cloison mobile. Ces deux espaces seront séparés par les vestiaires et les sanitaires.

L'accès se fera par un grand hall d'accueil donnant sur un bureau-infirmier et une salle de réunion.

Les travaux devraient débuter au printemps sur le stade de Croas Ver.

## ACQUISITION DE L'ANCIENNE ÉCOLE SAINT-JOSEPH

La Commune souhaite acquérir l'ancienne école Saint-Joseph aujourd'hui désaffectée. Ce bâtiment qui tombe en ruine, constitue une verrue inesthétique et dangereuse en plein centre bourg. Faute de sécurisation et d'entretien des lieux par les propriétaires, l'accès en a été interdit par arrêté et un procès-verbal d'abandon manifeste a été dressé en 2009.

La volonté communale d'acquérir le terrain n'est pas nouvelle. Dès 2002, le maire en proposait l'achat et en 2008, le nouveau PLU plaçait cette parcelle de 3 980 m<sup>2</sup> en emplacement réservé de la commune afin d'y réaliser un équipement administratif et socioculturel.

Le projet de réalisation d'un tel équipement étant maintenant élaboré et approuvé par le conseil municipal, la procédure d'abandon manifeste étant parvenue à son terme, il appartient au Maire de solliciter le Préfet afin qu'il engage une procédure d'expropriation pour motif d'intérêt public. C'est ce qui vient d'être fait.



## DÉMOLITION DE BLOCKAUS AU TREUSTEL



Trois blockhaus construits sur la plage du Treustel pendant la seconde guerre mondiale ont été détruits en novembre 2010, dans le cadre d'un programme de sécurisation du domaine public maritime. Cette opération conduite et financée entièrement par l'Etat a permis aussi d'évacuer les tétrapodes, ces poteaux de défense anti-char qui réapparaissent à marée basse.

Non seulement ces vestiges du "mur de l'Atlantique" présentent des risques pour les promeneurs notamment à cause des ferrailles à béton rouillées et apparentes, mais aussi ils accentuent l'érosion de la dune déjà bien fragile à cet endroit.

7

## RUE DE L'ODET 2<sup>ème</sup> TRANCHE

### ■ Effacement des réseaux

L'enterrage des lignes électriques et téléphoniques de la partie de la rue de l'Odet, située entre l'école et la rue du Petit bourg, débutera au début du mois de février et devrait durer environ 10 semaines pour les travaux de génie civil. Les opérations de branchement de chaque habitation au nouveau réseau, de dépose des anciens poteaux et d'installation du nouvel éclairage public nécessiteront 5 à 6 semaines supplémentaires.

Il a été demandé aux entreprises de prendre toutes dispositions pour limiter autant que possible la gêne occasionnée aux riverains. Seul le creusement de quelques tranchées traversant la chaussée, indispensables à la desserte de l'ensemble des maisons, nécessitera une fermeture momentanée de la voie. Une déviation sera alors mise en place dans les deux sens. L'accès aux commerces et aux services installés dans cette rue sera assuré et facilité au maximum.

A la différence de la 1<sup>ère</sup> tranche, cette opération n'entraînera pas une refonte totale de la chaussée. Toutefois quelques portions de trottoirs seront à reprendre entièrement, notamment devant l'école.

Un nouvel éclairage public, identique à celui installé en 2010 complétera la rénovation.

La municipalité remercie les riverains et les usagers de leur compréhension.

# culture

Roselyne Javry, Maire-adjoint Culture et Patrimoine



## LES 100 ANS DE L'ABRI

L'exposition **1910-2010, Un siècle à l'Abri** a connu un grand succès. Quelques 3 385 personnes s'y sont succédées découvrant, pour certains, le lieu historique réhabilité, pour d'autres, les œuvres en bois d'épaves de l'artiste Jacques Cornou, qui ont accompagné de manière émouvante ce centenaire.

Un autre évènement important a marqué cette année 2010 puisque l'Abri a obtenu le **prix spécial** du jury des **Rubans du Patrimoine** décerné par la Fédération Française du Bâtiment. Le dossier élaboré par la commune, début 2010, a été choisi parmi 121 autres lauréats et retenu non seulement pour la qualité de la réhabilitation architecturale mais aussi, comme l'a souligné Jean-François Le Besque, représentant la Fondation du Patrimoine en Bretagne, "pour la valorisation culturelle de l'Abri du Marin grâce à laquelle l'histoire peut continuer et se transmettre". Ce prix a été remis à Paris le 29 septembre en présence



8



d'Annick Le Loc'h, députée, de Gilles Le Compès, architecte et de Jean-Claude Dupré, maire, de Roselyne Javry, adjointe à la Culture, de Nolwenn Acquitter, animatrice culturelle, qui représentaient la Commune. Un chèque d'un montant de 1 500 euros a également été remis à la commune ainsi qu'une plaque, apposée sur l'Abri, qui témoigne de cette reconnaissance.

Le 23 octobre 2010 fut un autre temps fort puisque l'Abri fêtait les 100 ans de son inauguration, jour pour jour. De nombreux donateurs, qui par leurs prêts et leurs dons ont permis d'enrichir la muséographie de ce lieu, étaient présents ainsi que Philippe de Séverac, petit-fils du fondateur des Abris, et Pierre Alexandre, architecte des Bâtiments de France. Ouvert au public il y a tout juste deux ans, l'Abri a franchi allègrement le cap des 10 300 visiteurs.

L'exposition actuelle, **Dentelles et Point d'Irlande**, durera jusqu'au printemps. Elle relate la crise de la sardine qui, à partir de 1902, entraîna une famine dans tout le Sud Finistère, et raconte comment la pratique de la dentelle fut un moyen de survie pour de nombreuses familles. Des objets, des modèles de picot et "d'entre-deux", ainsi que des photos, permettent d'évoquer cette histoire. Un film sur les pêcheurs de sardines de Saint-Guérolé accompagne cette exposition.

### PRATIQUE

Rappelons qu'une carte annuelle Abri-Fort à 8 euros permet une entrée illimitée dans ces deux lieux.

## LUCIEN SIMON : DES TOILES RESTAURÉES

Les trois petites toiles de Lucien Simon ont retrouvé leur place sur la stèle en bois de l'église paroissiale. Les outrages du temps ont été réparés par l'Atelier Ruel de Nantes. Les châssis, très endommagés par les insectes, ont été changés et l'arrière de chaque toile a également été protégé. Tous les percements, éraflures et déchirures ont été restaurés et on peut désormais apercevoir les deux signatures de Lucien Simon. La première étant à l'origine cachée par le bois de la stèle, il a signé une seconde fois ; à cette signature s'est ajoutée celle de sa fille Charlotte Aman-Jean, belle-fille du peintre symboliste du même nom.



Cette stèle est, par ailleurs, intéressante car elle réunit tous les noms des "Enfants de Combrit" morts pendant la première guerre mondiale et permet de découvrir les patronymes qui, pour certains, ont disparu et pour d'autres perdurent. Par ailleurs les noms des combritois figurent jusqu'en 1924, soit six ans après la fin de la guerre, certains combattants étant morts des suites de leurs blessures. Le dossier de cette restauration est consultable en Mairie. Une association **Lucien Simon** a été créée en 2010.

Quelques plaquettes de souscription sont disponibles à l'Abri du Marin.



## MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE

Solenn Michel, Claire Salard, Camille Le Bohec et Clément Balcon, étudiants en Master 1 à l'IUP "Métiers du Patrimoine" de l'Université de Bretagne Ouest, élaborent eux aussi un projet pour l'église de Combrit. La commune souhaite en effet une mise en valeur de cet édifice remarquable par les objets précieux qui s'y trouvent ainsi que par les sablières et les vitraux. Les deux tuteurs sont respectivement Yves Gallet, Maître de conférences en histoire de l'art médiéval et Roselyne Javry, maire adjoint Culture et Patrimoine. Une première mouture de ce projet sera présentée à la commission Culture début février. Un volet concernant l'histoire des Bonnets Rouges sera également traité par les étudiants qui devraient rendre le fruit de leurs recherches avant le printemps prochain. Cette étude devrait ensuite se concrétiser afin d'être finalisée dans l'année.



## LES EXPOS DU FORT



Les expositions du Fort ont connu, cet été encore, un franc succès. **Pierre Thomas** et **Patrick Talouarn**, deux enfants du pays, ont pu y montrer leurs œuvres ; quant à **Jean-Yves Pennec**, il a surpris et émerveillé les visiteurs par sa dextérité et son imagination à rendre beaux les cageots.

Les retombées pour la commune sont des plus intéressantes, non seulement car elle est désormais reconnue sur le plan artistique, mais aussi car le solde engendré par ces expositions est très positif.

Pendant les fêtes de fin d'année, ce sont les artistes amateurs de la commune qui y ont exposé leurs créations, toujours appréciées, associés aux enfants de l'école de Sainte-Marine qui nous enchantent par leur imagination.

9

## MÉDIATHÈQUE

### ■ Imaginajeux : à la découverte des jeux de société

Après une année 2010, tournée vers le manga (coin lecture, exposition, contes du Japon), la médiathèque a inauguré le 4 décembre un nouveau cycle d'animations pour ouvrir une porte sur l'imaginaire et créer un lien intergénérationnel.

Quatre séances **Imaginajeux** proposeront aux petits et grands de partir à la découverte des jeux de société autour d'un thème. Ces ateliers, animés par Yann Droumaguet, sont gratuits et ouverts à tous.

- Le samedi 22 janvier "Moyen âge", 10 h 30 / 12 h.
- Le mercredi 16 février "La mer", 15 h / 16 h 30, à l'Abri du Marin.
- Le samedi 19 mars "Les bêtes", 10 h 30 / 12 h.
- Le samedi 2 avril "Voyages et explorations", 10 h 30 / 12 h.



## L'ÉPICERIE COMMUNALE



L'Épicerie communale est ouverte tous les jeudis de 14 h à 16 h. Elle est accessible à toutes les personnes rencontrant des difficultés.

La traditionnelle collecte de la Banque alimentaire a eu lieu les 26 et 27 novembre 2010. Les combritois et les îliens se sont montrés une fois de

plus très généreux, sans oublier les commerçants pour les dons et autres interventions. Grâce à tous, ce sont 2,8 tonnes de denrées et de produits variés qui ont été collectés. Un grand merci pour cet élan de générosité.

En 2010, cinquante bénéficiaires, dont vingt et un enfants, étaient inscrits à l'Épicerie communale : l'équivalent de 6 587 repas. Merci aussi aux bénévoles pour leur engagement sans faille et leur grande gentillesse. Plus que jamais, l'altruisme est de rigueur et le mot solidarité garde tout son sens.

*Catherine Montreuil,  
Adjointe aux Affaires Sociales.*

## LE REPAS DES ÂÎNÉS

Le dimanche 4 octobre, le CCAS et la municipalité ont reçu les aînés de la commune à Kerloc'h Gwen pour un repas festif. Deux cent trente-cinq convives se sont retrouvés autour de Marie-Louise Labarde, née le 28 décembre 1911, et de Charles Bourgoïn, né le 4 mai 1915, les doyens du repas.

La Compagnie Sucre d'Orgue a assuré l'animation dans la joie et la bonne humeur, offrant une superbe prestation de chansons d'hier. Comme chaque année, l'Atelier Créaflor a offert une rose aux dames.

Une après-midi sympathique et conviviale de rires et de chansons.



## LE CENTRE DE LOISIRS

La commune renouvelle cette année encore la convention avec le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de Rosquerno, à Pont-l'Abbé. Les enfants de la commune ont fréquenté assidûment le centre en 2010 : 42 enfants de moins de 6 ans et 52 enfants de plus de 6 ans aux Mercredis-Loisirs ; 65 enfants de moins de 6 ans et 85 enfants de plus de 6 ans durant les vacances.



## ADIEU MARIE QUÉRÉ

Marie Quéré nous a quittés dans sa 101<sup>ème</sup> année en laissant un vide parmi sa famille et les résidents de la maison de retraite de Kerborc'his.

## ...CCAS : INFOS PRATIQUES.....

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

de Combrit Sainte-Marine est ouvert au public :

> du lundi au jeudi : 8 h 45 - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15

> le vendredi : 8 h 45 - 12 h 15 / 13 h - 16 h 30

JEAN-LUC QUILFEN accueille toutes les personnes désireuses d'informations, de conseils et d'aide.

### L'ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES

tient une PERMANENCE le vendredi de 10 h à 12 h et peut recevoir sur rendez-vous.

Prendre contact en mairie au 02 98 56 74 79

# vie municipale

## 3 500 HABITANTS : LE CAP EST FRANCHI...

3 512 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2010, c'est le verdict prononcé par l'INSEE en décembre 2009, verdict authentifié par décret le 30 décembre 2009. Combrit - Sainte-Marine entre ainsi dans une nouvelle strate démographique, celle des communes de 3 500 à 9 999 habitants. L'accroissement de la population ainsi constaté résulte de l'attractivité de la commune, en raison

de sa position géographique privilégiée mais aussi de l'implantation des commerces et services, ainsi que de la politique d'urbanisation conduite par la municipalité. C'est seulement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 que la commune bénéficiera pleinement du statut de commune de plus de 3 500 habitants comme en a décidé le conseil municipal dans sa séance du 9 novembre dernier.

11

### ■ QUELLES INCIDENCES SUR LA VIE COMMUNALE ?

#### > En matière financière

Les communes et autres collectivités enregistrent immédiatement les effets de la variation de leur population mais disposent d'un exercice budgétaire (pour nous l'exercice 2010) pour se conformer aux dispositions budgétaires et comptables liées à la nouvelle strate démographique. Cela signifie pour la commune, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 : une nouvelle comptabilité avec de nouvelles exigences dont, entre autres, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget...

#### > Au niveau des institutions communales

- **Sur la composition du conseil municipal** : pas de modification en cours de mandat, sauf en cas de renouvellement intégral (pour dissolution, démission collective...)
- **Sur les règles de fonctionnement du conseil** : règlement intérieur obligatoire, délai de convocation fixé à 5 jours francs, information des élus...
- **Au niveau du statut des élus locaux** : évolution en matière d'indemnités, de droits sociaux, de formation, de droits d'absence...
- **En matière électorale**
  - lors du prochain renouvellement du conseil municipal, les conseillers seront élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir (27 au lieu de 23) sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation : ce sera un scrutin à liste bloquée.
  - dès le prochain scrutin de mars 2011 pour les élections cantonales, les électeurs devront, au moment du vote, présenter avec leur carte d'électeur un titre d'identité pour justifier celle-ci. La liste des pièces d'identité valides est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Jacques BEAUFILS, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint

### ••• DERNIÈRES STATISTIQUES •••

Suite au recensement de 2010 et aux calculs effectués par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques, la population officielle totale de notre commune s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2011 à 3 586 habitants. Elle était de 2 233 en 1968 soit un accroissement d'un peu plus d'un tiers en 42 ans. Entre 1999 et 2007, la croissance de la population a dépassé les 1 % par an. C'est plus que Pont-l'Abbé ou Plomelin mais moins que Loctudy ou Tréméoc !

# vie municipale

## SERVICES TECHNIQUES

### ■ Un «Mac Gyver» aux manettes



Agent de maîtrise principal à la commune depuis 1982, **Jean-Noël Riou** intervient avec compétence dans plusieurs secteurs tels que la mise en place et l'entretien des signalisations verticales (pose de panneaux...) et des signalisations horizontales (marquages au sol...), le contrôle et le suivi des éclairages publics.

Il peut agir aussi bien en renfort sur les travaux des espaces verts que, ponctuellement, lors des nombreuses manifestations communales (son, éclairage, montage de scène mobile et de barnums...). Il a en charge le balayage mécanique et plus récemment l'installation des éclairages de fêtes avec une nacelle.

## ...ÉCONOMIE D'ÉNERGIE...

Par souci d'économie de consommation électrique, la commune procède tous les ans au renouvellement des décorations de Noël remplaçant petit à petit, les rampes lumineuses classiques à incandescence par des LED.

A titre d'exemple, les nouvelles installations consomment 100 Watt heure au lieu de 400 pour les systèmes à ampoules ou cordons lumineux.

12

## ENVIRONNEMENT

### ■ Profil des eaux de baignades

La nouvelle directive européenne relative à la qualité des eaux de baignade introduit différentes évolutions en termes de classement des plages, de gestion préventive des risques de pollution et d'information des usagers. Les profils de plage ainsi diagnostiqués devront obligatoirement être réalisés avant février 2011.

Les analyses ont porté sur trois accès identifiés : Penmorvan, Kermor et Treustel.

La qualité des eaux de baignades de la commune est excellente au regard de la directive. Afin de prévenir toute pollution et de maîtriser au mieux les risques sanitaires, quelques préconisations sont recommandées, telles qu'entretien des équipements, finalisation des contrôles par le SPANC\*, mise en place de bâche de sécurité, télésurveillance... La suppression du WC du Treustel, qui ne répond plus aux normes actuelles, sera programmée en 2011.

La commune devra mettre en place, aux différents accès, des panneaux d'affichage de la qualité des eaux et d'interdiction de la plage aux animaux.

\*Service Public d'Assainissement Non Collectif

## EAU

### ■ Réglementation des sources privées

Le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, exercé par l'agence régionale de santé, met régulièrement en évidence la contamination de l'eau d'un réseau public par celle d'une ressource privée (puits, forage, eau de pluie).

La loi sur l'eau du 30 décembre 2006 prévoit, article 54, que tout prélèvement, puits ou forage réalisé à des fins d'usage domestique, doit faire l'objet d'une déclaration auprès du maire de la commune.

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 devaient être déclarés avant le 31 décembre 2009.

**Afin de prévenir le risque sanitaire de contamination du réseau public, les agents des services d'eau potable sont autorisés à accéder aux propriétés privées afin de procéder au contrôle des installations intérieures de distribution d'eau.**

## D.I.C.R.I.M.

Un plan d'actions de prévention, protection et sauvegarde a été élaboré dans la commune, conformément au PPRI (Prévention Protection Risque d'Immersion) arrêté par le Préfet le 10 juin 1997. Le **DICRIM** – Document d'Information sur les Risques Majeurs – est à disposition à l'accueil de la mairie.

Les consignes de sécurité à respecter en cas de danger ou d'alerte seront affichées dans les établissements recevant du public.

## CANTINE

### ■ Un repas bio par mois

Depuis le mois de novembre, la municipalité propose aux élèves des écoles publiques un repas bio confectionné par le service de restauration scolaire. Une fois par mois, Monique et Noëlle se remettent aux fourneaux pour élaborer un menu à base de produits bio telles que des soupes et des purées de légumes. "Des repas cuisinés et des plats qu'ils aiment", précise Monique qui a constaté avec satisfaction que la première marmite de soupe était revenue vide en cuisine. Un encouragement pour l'équipe qui prépare ainsi 180 repas livrés pour partie à Sainte-Marine, en liaison chaude, par les services municipaux. Une fois par mois, la cuisine du restaurant scolaire laisse à nouveau échapper de bonnes odeurs. Les enfants l'ont remarqué dès le premier repas...



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### ■ STRUCTURES :

#### Deux nouveaux bateaux en chantier




Le chantier naval dirigé par Christian Bouroullec est installé depuis 1990 dans la commune. Implanté sur 3 500 m<sup>2</sup> dans la zone artisanale de Kerbenoën, il s'étendra sur 1 200 m<sup>2</sup> supplémentaires d'ici le printemps prochain, et emploie 50 personnes. Depuis, son tout premier modèle le 6.50, né en 1995, d'autres Pogos ont vu

le jour : le 8.50 en 1999, puis le Pogo 2, le Pogo 40 en 2005, le Pogo 10.50 en 2008.

Le Pogo 40 S2 (12,18 mètres) s'est largement illustré à la course du rhum 2010, puisque sur les quarante-quatre concurrents, douze naviguaient sur ces bateaux de course réalisant de belles performances au classement : 2<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> !

Le Pogo 12.50, bateau de croisière, devrait voir le jour au printemps prochain. Le Pogo 50 (15 mètres) est en projet et sortira d'ici fin 2011. Le Pogo 6.50 actuel sera remplacé par un modèle amélioré d'ici 2 ans, alliant qualité et budget rationnel.



Christian Bouroullec exporte 35 % de sa production hors de France, dont 17,50 % hors d'Europe. Il vient de conclure un accord entreprise sous licence aux USA. Satisfait des performances incontestables de ses bateaux de compétition, il souhaite fidéliser sa clientèle de plaisance.


**Contact : [www.pogosttructures.com](http://www.pogosttructures.com)**

Suite à l'incendie qui s'est déclaré sur le chantier au mois de décembre, Christian Bouroullec communique : "Seul le quart des ateliers a brûlé, soit 800 m<sup>2</sup> sur les 3 500 m<sup>2</sup> disponibles. Nous avons dégagé de la place dans les 2 700 m<sup>2</sup> restants, nous sommes un peu tassés et avons revu les équipes pour préserver tous les emplois. Les bâtiments étant séparés, tout est intact. Cela fonctionne dans de bonnes conditions de travail et nous allons simplement perdre un mois et demi à deux mois de délai... Autre point positif, les travaux du nouveau bâtiment de 1 200 m<sup>2</sup> seront livrés fin février."

13

### ■ CRÉATION D'ENTREPRISE :

#### Arnold Miroiterie & Menuiserie



Alain Arnold a créé son entreprise depuis juin et a ouvert ses portes en septembre 2010 dans la zone d'activités de Kerbenoën. Après 31 ans de métier et une expérience professionnelle confirmée, il est à la tête d'une équipe de dix personnes qualifiées : deux fabricants, quatre poseurs, un technicien, un chargé d'affaires et un secrétaire.

Les assemblages des profilés sont montés sur mesure, localement, conformément aux normes 2012. Ainsi une

gamme d'ouvrants (fenêtres, coulissants et portes) répondent aux normes thermiques, phoniques et de sécurité les plus exigeantes.

Le rayon d'action s'étend actuellement au Sud-Finistère. Une petite entreprise combritoise qui ne demande qu'à évoluer et à s'agrandir !

**Contact : 02 98 94 40 20 • E-mail : [contact@arnold-miroiterie.fr](mailto:contact@arnold-miroiterie.fr)**

### ■ KERBÉNOËN :

#### Extension de la Zone Artisanale et Économique

Après la délivrance du permis d'aménagement en décembre 2010, les travaux de voirie et de parcellisation de la zone économique de Kerbenoën devraient débuter au printemps prochain, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes. Les neuf lots prévus ont d'ores et déjà trouvé acquéreurs. Leur superficie varie de moins de 1 000 m<sup>2</sup> à plus de 3 000 m<sup>2</sup> en fonction des projets économiques retenus. La zone humide située à l'ouest de l'atelier communal sera préservée et un terrain de 1 000 m<sup>2</sup> sera réservé pour une future extension de la déchetterie.

# intercommunalité

## SIVOM COMBRIT ILE-TUDY : DES COMPÉTENCES ÉLARGIES

La dissolution du Syndicat mixte de la base nautique littorale, prononcée au 31 décembre 2010, suite au départ du Département, a entraîné le transfert des compétences de cette structure au SIVOM Combrit Ile-Tudy.

Ce transfert porte principalement sur la gestion des espaces naturels de la zone littorale comprenant notamment les propriétés du Conservatoire du Littoral, l'entretien du cordon dunaire et de la digue de Kermor.

Une compétence supplémentaire est maintenant dévolue au SIVOM : elle concerne la construction et l'entretien d'une levée de terre en arrière-dune.

Ces nouvelles compétences viennent s'ajouter aux vocations initiales du syndicat : l'assainissement collectif des deux communes, la gestion de la maison de retraite, la surveillance des plages.

Le Comité syndical comprendra dorénavant cinq représentants titulaires et un suppléant pour chaque commune.

## RÉSIDENCE DE KERBOC'HIS



L'extension de la maison de retraite est achevée. L'ouverture est prévue pour le mois de février 2011. La capacité d'accueil qui était de 66 lits et 6 accueils temporaires va être portée à 103 lits dont 28 pour les personnes désorientées. Celles-ci bénéficieront d'un ensemble adapté et divisé en deux secteurs identiques, complémentaires et ouverts sur des jardins sécurisés. L'accueil temporaire sera également augmenté de 9 lits. L'actuelle cuisine et salle de restauration seront également réaménagées au cours du premier semestre 2011. L'ensemble comprendra plusieurs patios de verdure afin que les résidents puissent profiter d'espaces naturels et fleuris sans sortir de la résidence. Une nouvelle entrée au centre du bâtiment permettra d'orienter les familles en visite dans les meilleures conditions.

Le SIVOM Combrit Ile-Tudy, maître d'ouvrage, a donné son accord pour l'acquisition d'un groupe électrogène et d'un local technique adapté à le recevoir de façon à assurer la sécurité et l'autonomie de la résidence en cas de coupure électrique prolongée. Restera à terminer les voies d'accès, parkings et espaces verts extérieurs avant l'inauguration officielle.



## UN PLATELAGE AU HELLES

L'accès des piétons vers le site du polder depuis le lieu-dit "le Helles" n'était pas possible par manque d'aménagement sur ce secteur. La construction d'un platelage réalisée courant octobre par les agents du Syndicat Mixte de Combrit Ile-Tudy, gestionnaire des espaces naturels, en collaboration avec les élèves de la classe de bac professionnel du lycée d'horticulture et du paysage de Kerbernez, va permettre aux visiteurs d'accéder directement au site du polder.

Le Conservatoire du Littoral propriétaire des lieux a fourni le bois (chêne et sapin de douglas) pour un montant de 2 000 euros.

Cet aménagement permet de traverser une zone humide sur une longueur de 20 mètres, pour rejoindre le chemin piéton existant entre Bereven et Pen Morvan. Un balisage à l'entrée du chemin communal dans le virage du Helles dirige le public vers ce nouvel itinéraire interdit aux vélos. D'autres opérations visant à améliorer le confort d'accès sur ce secteur seront mises en œuvre cette année.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD

### ■ Le SIOCA

Le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA) regroupe trente-huit communes, organisées en quatre intercommunalités. Ces dernières ont créé le syndicat afin de lui déléguer la compétence "urbanisme prévisionnel" pour élaborer, réviser et assurer le suivi du SCOT. Ainsi, le SIOCA est chargé de piloter, conduire les études et arrêter les grandes orientations du territoire (art.122-4 du code de l'urbanisme).

### ■ LE SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Initié par la loi Solidarité et Renouvellements Urbains (SRU), en 2000, et complété dans sa définition par la loi Urbanisme et Habitat, en 2003, le SCOT est un document de planification intercommunale. Il est élaboré à l'initiative des collectivités locales sur la base d'une stratégie globale de développement qui doit respecter les principes du développement durable. Ce document s'impose aux documents d'urbanisme locaux et aux documents de planification thématiques. Il sert de cadre de référence juridique aux différentes politiques sectorielles, notamment celles qui traitent des questions d'habitat, de déplacements, de développement économique, de loisirs, d'environnement, d'organisation de l'espace sur l'ensemble d'un territoire cohérent.

Il permet de préciser les modalités d'application des dispositions particulières à certaines zones. Ainsi, l'application de la loi Littoral trouve dans le SCOT un cadre argumenté et clair qui sécurise les documents d'urbanisme communaux.

En cas d'incompatibilité avec le SCOT, les documents d'urbanisme déjà en place devront être révisés dans les 3 ans qui suivent l'approbation du SCOT.

Le SCOT de l'Ouest Cornouaille devrait être terminé fin 2011.

# les écoles

## A NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ

### ■ Théâtre et ouverture culturelle sur la Chine

Le projet d'école est, cette année, orienté vers l'expression scénique et la découverte de la Chine. Pour entrer dans le projet et motiver les enfants, l'équipe enseignante a choisi de leur faire rencontrer I-Ling Quilfen, d'origine chinoise. Ses interventions portent sur la vie quotidienne en Chine, sur la famille, l'alimentation, les fêtes, les personnages de légendes...

Plus tard, dans l'année, une initiation à la calligraphie, à la danse, des ateliers de cuisine ou d'origami, seront

proposés, de même qu'une sensibilisation à la langue chinoise, au travers de comptines ou de chants.

Les élèves des cinq classes ont déjà assisté à un théâtre d'ombres **Le prince Nodja et le roi Dragon**, théâtre qui trouve ses origines en Asie, depuis la nuit des temps. Parallèlement, les enfants travaillent sur l'écriture de contes qu'ils mettront en scène, pour aboutir à la création d'un spectacle qui sera présenté en mai et juin 2011.



## A L'ÉCOLE PUBLIQUE DU BOURG

### ■ Dessine-moi un bateau !

Les enfants de CM1 de l'école publique de Combrit ont participé à un concours de dessins organisé par l'association **Marine marchande**. Le sujet imposé de ce concours départemental était les bateaux de commerce. Deux enfants de la classe, Marie et Maria Luiza ont gagné le 1<sup>er</sup> et le 6<sup>ème</sup> prix du concours. L'association les a invitées à la remise officielle à Brest, au mois de décembre.



### ■ Eau et bassin versant

Le 22 novembre 2010, la classe de CE2 de Claudine Chéret a bénéficié d'une journée d'animation sur le thème **Eau et bassin versant**. Les enfants sont partis à la découverte de la source de la rivière de Pont-l'Abbé à Plogastel-Saint-Germain, des zones humides, (leur rôle et leur flore), du barrage du Moulin Neuf, de l'usine de traitement de l'eau de Bringall et du château d'eau.



### ■ Ecole et cinéma

Cette année encore, l'école participe à l'opération **Ecole et Cinéma** qui a pour but d'éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour des films de qualité et permettre un travail plus large sur l'appréhension de l'image et l'éducation au regard.

*Les enfants de la maternelle devant le cinéma "Le Malamok" à l'Île-Tudy, le 23 novembre pour la projection de 3 films d'animation russes.*



16

## A L'ÉCOLE DE SAINTE-MARINE

### ■ Défi intégration

Pour poursuivre le travail sur le handicap, commencé l'an dernier, les élèves ont suivi avec intérêt et passion le Défi intégration du voilier Jolokia sur la route des épices. De l'île de Groix à l'île Maurice, le bateau aura parcouru 9 000 milles avec un équipage composé de marins valides et handicapés. Par le biais d'échanges de courriers sur internet, de travail sur la géographie, l'Afrique, la littérature... les petits comme les grands ont abordé le thème de la différence. Cette sensibilisation avait démarré l'an dernier avec des séances sportives les mettant dans une situation de handicap, comme par exemple les

yeux bandés guidés par un autre enfant ou simplement par la voix de l'éducateur sportif.

Une rencontre doit avoir lieu, d'ici la fin de l'année, avec l'équipage du Jolokia.

**"Notre année d'école, à peine commencée sous le signe de cette belle aventure, nous procure un drôle de sentiment d'école buissonnière des mers ; nous vous lisons et si nous fermons les yeux, nous avons l'impression d'être à bord, grâce à vous et à votre manière d'évoquer Jolokia et la vie sur l'eau ; cette mer que nous voyons tous les jours nous paraît accessible... Nous essayons d'ailleurs à l'intérieur de notre micro classe de composer, comme dans un équipage, où chacun fait attention à l'autre..."**

(Extrait d'une lettre adressée par mail à l'équipage du Jolokia au mois d'octobre).

[www.defi-integration.com](http://www.defi-integration.com)





# vie associative

## TÉLÉTHON

### ■ Les combritois mobilisés



Le Téléthon qui associe Combrit à d'autres communes du Pays Bigouden a une fois de plus montré la générosité des habitants ainsi que le dévouement des bénévoles. Les nombreuses activités proposées ont permis de récolter la somme de 32 919 euros à laquelle s'ajoute le produit des dons qui se monte à 2 324 euros. Un résultat en légère hausse dans un contexte national morose !

Les fonds obtenus par plusieurs manifestations organisées en 2010 viennent compléter ce bilan : Troc et Puces du mois d'août pour 4 900 euros, Tombola proposée par le Club de l'Amitié et Sports et Loisirs pour 2 920 euros, vente de crêpes pour 517 euros, animations du 4 décembre (marche, randonnée à vélo, atelier de maquillage...) pour 400 euros.

Tous ceux qui ont participé aux différentes manifestations peuvent être fiers du résultat qui contribuera à aider la médecine à progresser dans son combat contre les maladies.



## LE MISAINIER SAINT VORAN ET SA FLOTILLE

L'association Saint Voran (connue également sous le nom de Canot voile aviron) prépare la saison 2011. Après l'assemblée générale, elle a fait hiverner le misainier, les deux yoles et les trois plates dans le hangar de Bonèze. Outre les travaux d'entretien courant, il y a des réparations à faire, en particulier sur le tableau arrière de la yole Roscouré et sur les remorques. Il faut aussi fabriquer des avirons neufs pour que les bateaux soient opérationnels lors des prochaines sorties.

L'autre activité qui va mobiliser la trentaine d'adhérents et les sympathisants, c'est la préparation du Printemps de la Misaine qui aura lieu sur le port de Sainte-Marine les 11 et 12 juin prochain. L'animation se fera autour des vieux gréements du voisinage, avec la participation d'artisans et de musiciens locaux.

L'association participera aussi aux fêtes nautiques voisines pendant la saison estivale et s'efforcera d'être aussi efficace lors des rendez-vous de l'Erdre (Nantes) qui ont procuré beaucoup de plaisir à toute l'équipe en 2010.

Les personnes intéressées par l'entretien des bateaux, les sorties en mer et la Fête de la Misaine, peuvent contacter le **président Lanig Cariou au 02 98 56 47 57** ou suivre l'actualité sur le site :

<http://www.santvoran.sitew.com>

17



# vie associative

## BIBLIOTHÈQUES

### ■ Plaisir de lire à la médiathèque

A l'origine de la création de la bibliothèque en 1991, l'association **Plaisir de Lire** à Combrit Sainte-Marine poursuit son engagement à la médiathèque, devenue municipale en 2008.

La quinzaine de bénévoles assure l'accueil du public (près de 400 heures par an) et une partie du travail de gestion des livres sous la responsabilité de la salariée communale.

Chacun participe, en fonction de sa disponibilité et de ses centres d'intérêts, au fonctionnement de la médiathèque. En 2010, l'association a proposé trois ventes de livres à petits prix dont le bénéfice a permis l'acquisition d'ouvrages supplémentaires. Elle a aussi organisé la projection du film **Mémoire de guerre**. Depuis plusieurs années, quelques bénévoles participent également à l'animation de **L'Heure du conte** le samedi matin et du **Club de lecture** qui se réunit une fois par mois à la médiathèque.



Assemblée générale à la Médiathèque.

### BUREAU DE L'ASSOCIATION :

- **Président** : Guy Andro
- **Secrétaire** : Martine Barbedienne
- **Trésorier** : Xavier Coïc

### ■ L'association Bibliothèque de l'Abri du Marin

Un fonds de livres fut créé par madame de Séverac, fille de Jacques de Thézac, et installé chez elle à Sainte-Marine, puis transféré à l'Abri du Marin. Ce legs est à la base de la création de la bibliothèque associative.

Actuellement, l'association **Bibliothèque de l'Abri du Marin** ouvre ses portes au public **tous les samedis de 14 h 30 à 16 h** dans les locaux de Kérobistin, offrant ainsi aux résidents et vacanciers un bon nombre d'ouvrages, renouvelés tous les ans avec l'aide d'une subvention versée par la municipalité. L'abonnement famille annuel est de 5 €, chaque prêt de livre coûte 0,60 € pour les adultes et 0,20 € pour les enfants.

Un accueil local et un loisir peu onéreux toujours appréciés par les 40 abonnés de Sainte-Marine.



18

## OFFICE DE TOURISME



Jean-Claude Le Roy (à gauche) est remplacé par Louis Castric à la présidence de l'Office de Tourisme.

## •••RENDEZ-VOUS•••RENDEZ-VOUS•••RENDEZ-VOUS

### FÉVRIER

- **SAMEDI 5**  
Stage électronique, manoir de Kérobistin de 9 h à 18 h, association internationale Pogo
- **LUNDI 7**  
Randonnée à Plomelin, Pointe Pen Velet (12 km) Rdv 13 h 45, parking de la mairie, Tro ar Vro Kombrid
- **SAMEDI 12**  
Stage électronique, manoir de Kérobistin de 9 h à 18 h, association internationale Pogo
- **LUNDI 14**  
Randonnée à Primelin (12 km) Rdv 13 h 45 parking de la mairie, Tro ar Vro Kombrid
- **SAMEDI 19**  
Stage électronique, manoir de Kérobistin de 9 h à 18 h, association internationale Pogo
- **LUNDI 21**  
Randonnée à Tréogat (12 km) Rdv 13 h 45 parking de la mairie, Tro ar Vro Kombrid
- **LUNDI 28**  
Randonnée à Tréméoc (14 km) Rdv 13 h 45 parking de la mairie, Tro ar Vro Kombrid

## CENTRE NAUTIQUE

### ■ Une bonne saison

Après une saison estivale marquée par une hausse de la fréquentation et par le succès de l'antenne de location **Point passion plage**, le Centre nautique a également développé son activité annuelle. Le début du mois de novembre a marqué la fin de la voile scolaire, pratiquée depuis cette année sous forme de mini classes de mer de 3 à 5 jours. Six classes ont profité des très belles conditions de navigation de l'arrière-saison et les progrès techniques, réalisés par l'ensemble des élèves, n'ont jamais été aussi importants que depuis la mise en place de cette pratique.

**La Voile loisir**, de septembre à novembre, compte désormais plus de 70 fidèles, ce qui fait du samedi une véritable journée dédiée au nautisme combritois. Dans ce public, on retrouve un noyau de jeunes coureurs qui,

depuis deux saisons, participent au championnat de bassin – regroupant les clubs de Concarneau jusqu'à Audierne – en planche à voile et en catamaran. Cette année, les régatiers trustent les podiums.

Enfin, il n'est pas possible de faire un bilan de la saison sans évoquer l'impressionnant coup de vent qui a occasionné de gros dégâts sur la flotte. Le Centre nautique attend pour l'heure le rapport d'expertise et la prise en compte par les assurances.



L'antenne de location a été ouverte l'été dernier.

## LE TOURDUF

Le 6 août 2010, la commune de Combricit-Sainte-Marine a eu le privilège d'accueillir la finale de la 20<sup>ème</sup> édition du tour du Finistère en planche à voile.

A cette occasion, les organisateurs avaient reçu une dérogation des Affaires Maritimes pour permettre aux régatiers d'effectuer la remontée de l'Odét. Le départ au lièvre dans le port de Sainte-Marine a donné lieu à un spectacle exceptionnel, haut en couleurs et tout à fait atypique.

Le plateau de cette édition était particulièrement relevé avec notamment la présence de Faustine Merret, championne olympique en 2004 à Athènes, qui a remporté la compétition.



## MARS

### ■ LUNDI 7

Randonnée à Concarneau Le Cabellou (12 km)  
Rdv 13 h 45 parking de la mairie,  
Tro ar Vro Kombrid

### ■ LUNDI 14

Randonnée à Sainte-Anne La Palud (10 km)  
Rdv 13 h 45 parking de la mairie,  
Tro ar Vro Kombrid

### ■ SAMEDI 19

Carnaval de l'école publique du bourg  
de 14 h à 19 h, Penmorvan, APE

### ■ DIMANCHE 20

Loto de l'APEL Notre Dame de la Clarté  
21 h, Collège Saint-Gabriel Pont-l'Abbé

### ■ LUNDI 21

Randonnée à Rosporden (10 km)  
Rdv 13 h 45 parking de la mairie,  
Tro ar Vro Kombrid

### ■ LUNDI 28

Randonnée à Poulgoazec (11 km)  
Rdv 13 h 45 parking de la mairie,  
Tro ar Vro Kombrid

## AVRIL

### ■ SAMEDI 2

Soirée couscous à 19 h  
École de Sainte-Marine, APE

### ■ LUNDI 4

Journée randonnée à Saint-Cadou Le Drennec  
(22 km). Rdv 9 h parking de la mairie,  
Tro ar Vro Kombrid

### ■ SAMEDI 16

Sortie maquereau et fumage  
De 9 h à 18 h à Kérobistin, APPO  
Sortie au parc botanique à 14 h  
Sports et Loisirs

### ■ SAMEDI 30

Contrôle du matériel embarqué,  
de 9 h à midi au port ponton visiteur, APPO

# Histoire de Lavoirs...

## ■ Mein ha Dour et l'esprit des lavandières

"Je suis une chemise en lin du début du siècle dernier. Je ne fréquentais les lavoirs que deux à trois fois par an. Après un transport en brouette, j'y étais battue, bouillie, tordue pour retrouver ma propreté originelle. Lors des rencontres avec mes consœurs, à l'occasion des fenaisons, des moissons ou dans les bistrots, je pus

établir qu'il existait près de quarante lavoirs sur la commune. Certains ont disparu d'autres sont entretenus par l'association Mein ha Dour.

C'était des lieux étranges de durs labeurs où chaque lavandière avait sa recette pour enlever toutes les taches qui nous maculaient avec la cendre notamment. Mais c'était aussi des endroits de liberté, de convivialité où la vie des hameaux et de la commune était étalée sans fard. Les hommes en étaient exclus ou s'en excluaient de peur d'être habillés humidement pour plusieurs hivers. Que n'ai-je vu ?

Ainsi, une lavandière, qui venait au lavoir de Sainte-Marine, laver seulement quelques mouchoirs pour simplement s'immiscer dans les "conchennou" ou les commérages.

Ou telle autre qui, au lavoir de Kerharo déplorait la disparition des lavandières de l'Île-Tudy depuis que cette commune recevait un "tiers" de l'eau de la fontaine grâce à une canalisation en grès qui s'étirait dans le polder.

Ou encore cette autre, la doyenne je pense, qui avait sa place attitrée... Un endroit stratégique, près de l'eau claire, dans la partie du lavoir dévolue au rinçage mais aussi proche de l'autre partie où s'effectuaient les autres tâches.

Un hommage à la lavandière qui, l'hiver glacial de 1961, au lavoir de Prat sant Tual, lessivait à grand peine, à genoux dans sa caisse en bois, les maillots de foot, couverts de boue, des joueurs de la Phalange Combritoise qui venaient de battre leurs homologues des Brochets de Plovan."

*Marcel Dilosquer*



## contact mairie

Tél. 02 98 56 33 14 - Fax 02 98 56 40 65

E-mail : [mairie@combrit-saintemarine.fr](mailto:mairie@combrit-saintemarine.fr)

Site : [www.combrit-saintemarine.fr](http://www.combrit-saintemarine.fr)

Directeur de la publication : Jean-Claude Dupré

Crédit photos : Yvon Goenvec.

Isabelle Keller ("Le Tourduf", p.19)

Conception / Impression : Tanguy - Pont-l'Abbé  
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.